

# **PLAN D'ACTION POUR LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

**2014-2018**

**Fernand Gervais**

---

Je pose ma candidature au poste de doyen de la Faculté des sciences de l'éducation dans le but d'apporter une contribution significative à son fonctionnement et à son développement. Je compte le faire en misant sur une gestion transparente, un engagement total et une approche respectueuse des personnes et des orientations choisies collectivement. Les années qui viennent sont importantes et, afin de poursuivre les efforts entrepris pour maintenir le niveau d'excellence de nos activités, il faudra un leadership rassembleur et responsable. En toute humilité, je crois être en mesure de relever le défi et de faire en sorte que la Faculté des sciences de l'éducation continue de se développer résolument et harmonieusement. Dans le plan d'action sommaire qui va suivre, je vais tout d'abord présenter les principes sur lesquels j'entends appuyer mes actions au cours du mandat qui me serait confié et exposer ensuite un certain nombre d'enjeux et de défis que nous devons relever ensemble pour maintenir la vitalité de notre faculté.

## **Soutien et valorisation**

La Faculté des sciences de l'éducation est une grande faculté qui a connu un renouvellement important de l'ensemble de son personnel depuis quelques années, plus particulièrement de son corps professoral. Dans ce contexte, il m'apparaît important d'instaurer et de promouvoir un climat de confiance et de collaboration, ainsi que soutenir chacun des membres du personnel dans la poursuite de sa carrière et la réalisation de ses tâches. À cet égard, je m'engage à assurer un traitement équitable à tous les membres de la faculté, à souligner la qualité du travail accompli par les membres du personnel, à appuyer les initiatives et, surtout, à demeurer à proximité des gens et à l'écoute de leurs besoins.

## **Fierté et appartenance**

Sur le plan du rayonnement, il m'importe que la Faculté augmente sa présence, tant auprès de la communauté scientifique que sur la place publique, en ce qui a trait aux questions et aux débats entourant l'éducation. En plus de la visibilité émanant non seulement de nos programmes de formation, mais aussi de nos activités de recherche,

nous devrions également nous prononcer lors des grands débats qui agitent notre société, en particulier ceux qui concernent directement notre mission.

Dans la même veine, je juge également important de développer notre sentiment de fierté et d'appartenance. À cet égard, nos réalisations devraient avoir un plus grand rayonnement à l'extérieur de la faculté. Au cours de mon mandat de vice-doyen à la Faculté des études supérieures et postdoctorales, j'ai été en mesure de constater jusqu'à quel point nous avons besoin de mieux faire connaître notre champ d'activité et notre expertise. La compétence et l'excellence des membres de notre personnel ne sont pas suffisamment exposées à l'extérieur de la faculté et du campus. Ce manque de reconnaissance est flagrant lorsque vient le temps de revendiquer des ressources et des crédits financiers additionnels. À ce sujet, je m'engage à défendre résolument la position de la faculté et à faire valoir nos intérêts lorsqu'il sera question de nouveaux postes de professeurs et de personnels administratifs. Je suis persuadé que ma connaissance des rouages et des mécanismes universitaires pour l'attribution des crédits sera alors un atout.

## **Les défis pour 2014-2018**

### **Le développement des programmes et la qualité de la formation**

La Faculté des sciences de l'éducation offre au 1<sup>er</sup> cycle un vaste ensemble de programmes qui contribuent à l'atteinte de la mission de l'Université Laval. Elle forme des professionnelles et des professionnels de l'intervention éducative, notamment des enseignants et des enseignantes, des conseillers et des conseillères en orientation, des conseillers et des conseillères pédagogiques, des directeurs et des directrices d'école, des spécialistes en psychopédagogie, en mesure et évaluation, en activité physique, en adaptation scolaire et en technologie éducative. À ces derniers s'ajouteront dans le futur des psychoéducatrices et des psychoéducateurs, des orthopédagogues et d'autres intervenants dans le domaine de l'éducation. L'énergie déployée pour l'implantation des structures et des dispositifs de formation est considérable et je suis d'avis qu'une attention spéciale doit être accordée aux « bâtisseurs » (souvent de jeunes membres de notre personnel) de ces nouveaux programmes. Je m'engage à leur accorder le soutien nécessaire pour s'intégrer rapidement et harmonieusement à la culture universitaire.

Sur un autre plan, je crois que, pour assurer le maintien et la croissance de notre financement, nous devons être encore plus vigilants face aux opportunités et aux projets de développement qui s'offrent à nous. Nous devons réagir promptement, mais de façon réfléchie aux demandes et aux besoins de formation. Je juge particulièrement important que ces projets fassent l'objet d'une mobilisation concertée de nos ressources et qu'ils s'inscrivent en cohérence avec l'ensemble de nos activités.

Cela dit, les conditions changeantes qui entourent le domaine de l'éducation, les besoins émergents des milieux et l'influence de plus en plus marquée des organismes extérieurs, notamment les comités d'agrément, exigent un ajustement constant de nos structures et de nos contenus de formation. Dans ce contexte, il va de soi que nous devons répondre aux demandes et faire preuve d'initiative et de créativité. La clé de notre adaptation réside dans la collaboration et, surtout, la mise en place de dispositifs qui favorisent les alliances et le travail conjoint entre les départements, les professeurs, ainsi que les chargés de cours. Je m'engage à travailler dans ce sens.

En ce qui concerne la formation aux cycles supérieurs, la Faculté des sciences de l'éducation a toujours joui d'une réputation enviable et nos professeurs se distinguent, entre autres, par la qualité exceptionnelle de leur encadrement. Par ailleurs, nous savons que les effectifs étudiants sont en déclin depuis quelques années et que les perspectives d'avenir de nos diplômés ne sont plus les mêmes. À titre d'exemple, des données récentes révèlent que seulement deux diplômés au doctorat sur cinq deviendront professeurs d'université. Ces constats font réfléchir et me portent à croire qu'en dépit de la qualité reconnue de nos programmes, il serait pertinent de réviser notre offre de formation aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles, par exemple en regroupant tout en diversifiant certains contenus et en s'attaquant résolument à l'offre de cours souvent insatisfaisante. Les évaluations périodiques récentes de nos programmes aux cycles supérieurs ont constamment pointé dans cette direction.

La question du soutien financier à la réussite pour nos étudiantes et nos étudiants aux cycles supérieurs est aussi très préoccupante, alors que les règles de financement établies sur le campus favorisent nettement les étudiants dont le régime d'études est à temps complet. Nous savons que cela ne correspond pas aux caractéristiques de l'effectif étudiant de notre Faculté et cet état de fait nous désavantage lourdement sur le plan du recrutement. Des règles équitables à l'interne nous rendraient plus compétitifs avec les autres universités et fourniraient un levier de financement majeur pour attirer les étudiantes et les étudiants dans nos programmes. Je connais ce dossier à fond et, au cours de mon mandat, j'entends défendre les intérêts de la Faculté de façon très vigoureuse auprès de la haute administration.

## **Le soutien à la recherche**

La vitalité et la renommée de notre faculté sur le plan de la recherche sont reconnues à travers le monde. La présence de quatre chaires de recherche, de cinq centres et de plusieurs autres regroupements de chercheurs démontre jusqu'à quel point nous sommes actifs à ce chapitre. Comme on l'indique sur le site web de la FSÉ : « *En 2011-2012, les entrées de fonds de toutes provenances se sont élevées à près de trois millions et demi de dollars. Les fonds de sources diverses obtenus pour l'année 2011-2012 ont servi à financer 107 projets de recherche auxquels ont participé 58 professeures et professeurs* ». Un examen plus approfondi de ces chiffres indique que les sources de financement se sont diversifiées considérablement au cours des dernières années. Les grands organismes subventionnaires ne constituent plus les

seuls bailleurs de fonds pour le financement de la recherche à l'université. Dans ce sens, je m'engage à poursuivre activement les démarches pour l'obtention de nouvelles sources de financement et de nouvelles chaires de recherche. Il m'importe également de faire mieux connaître la contribution de nos chercheurs à l'échelle nationale et internationale et de poursuivre l'encadrement des nouveaux professeurs lors de leurs demandes de subvention.

Je crois fermement que la recherche, sous toutes ses formes, doit être soutenue et encouragée; elle doit continuer d'occuper une place prépondérante dans l'ensemble des activités de notre faculté. Je m'engage à appuyer nos chercheurs et nos regroupements et viser une augmentation de nos activités de recherche.

### **Le développement de l'international**

En accord avec les orientations de développement de l'Université Laval proposées dans *Horizon 2017*, plusieurs projets sont en cours à l'international, notamment la maîtrise en sciences de l'éducation en Haïti, la maîtrise sur mesure en éducation au Gabon et au Cameroun, ainsi que le microprogramme de 2<sup>ème</sup> cycle du Sénégal. D'autres initiatives étant susceptibles de voir le jour dans le futur, il serait pertinent que la faculté se donne une politique facultaire en matière de coopération internationale qui encadrerait de façon plus étroite l'offre de formation et les partenariats avec les pays concernés. Celle-ci permettrait de structurer des accords-cadres et des conventions qui précisent les aspects financiers et les responsabilités respectives des institutions impliquées. La mise en place d'un Bureau international en éducation par l'équipe de direction précédente constituait déjà un pas dans la bonne direction.

Étant donné notre situation démographique particulière, je crois que nous devons intensifier nos efforts de recrutement à l'international. Il faudra s'orienter vers des modes plus structurés comme des partenariats institutionnels menant à des projets de cotutelle ou encore de bidiplomation. Il m'apparaît toutefois évident que les initiatives dans ce sens devront être transparentes et surtout validées en amont par les principaux concernés dans le processus.

### **La formation continue**

Plusieurs projets de formation continue ont été menés en 2013-2014 à la FSÉ. À titre d'exemple, un total impressionnant de 10 subventions ont été accordées dans le cadre du Programme de soutien à la formation continue du personnel enseignant du MELS (près de 1 000 000 \$ au total). En outre, neuf autres projets en cours d'évaluation pourraient démarrer en 2014-2015. Ces chiffres démontrent les efforts et, surtout, les succès considérables de la FSÉ à ce chapitre. Nous pouvons en être fiers. La question se pose, pouvons-nous faire plus ? Dans l'état actuel de nos ressources professorales, je crois que nous avons atteint un seuil critique. L'engagement de nos professeurs dans ces projets a un coût, celui de diminuer la place des professeurs dans les

enseignements en formation initiale alors qu'on sait qu'aux yeux des organismes d'agrément, entre autres, la présence de professeurs réguliers en formation initiale demeure problématique. Dans ce contexte, je crois qu'il faudra songer à mieux intégrer la formation continue dans nos modes de fonctionnement, incidemment en créant une structure qui encadre et soutient les initiatives dans ce domaine.

J'entends exercer dans ce sens un leadership significatif de façon à ce que les demandes des milieux professionnels et institutionnels de formation convergent au service d'un partenariat consolidé et du renouvellement des pratiques dans les milieux concernés par nos programmes de formation.

### **La formation à distance**

Entre 2008 et 2013, nous avons presque doublé le nombre de crédits étudiants en formation à distance (de 6 093 à 11 873) et nous offrons maintenant 63 cours sous ce mode, ce qui nous place dans le peloton de tête (4<sup>ème</sup>) par rapport aux autres facultés. Cette croissance rapide et son impact sur les programmes ont incité l'équipe de direction précédente à former un Comité-conseil sur les cours à distance. Cette initiative devrait permettre une plus grande rationalisation de l'offre de formation et une plus grande cohérence des activités dites à distance. Je demeure toutefois convaincu que nous devons poursuivre nos efforts en ce qui a trait à la formation à distance où il y a là des opportunités non seulement intéressantes, mais susceptibles d'avoir un impact sur les programmes d'études dans d'autres facultés. Le projet de doctorat en technologie éducative entièrement à distance en est un exemple. Là encore, j'entends m'assurer que la formation à distance soit financée convenablement à la FSÉ, car je constate que les incitatifs de développement ne sont pas en place pour l'instant. De toute manière, je crois que les préoccupations pédagogiques doivent primer dans ce dossier. Pour moi, la clé de la réussite en formation à distance réside dans l'enrichissement de l'expérience de l'étudiante ou de l'étudiant. Nous devons nous assurer de la qualité de la formation dispensée et tout mettre en œuvre pour que ces activités s'insèrent de façon pertinente dans l'offre de formation.

### **La formation pratique**

La formation pratique est la pierre angulaire des programmes de formation professionnelle dans notre faculté. Par contre, le financement des activités dans ce domaine pose problème depuis longtemps. Du côté de la formation à l'enseignement, le manque à gagner récurrent nous a incités à envisager le problème strictement sous l'angle de coupures. Afin de rétablir la situation, je crois qu'il faudra, d'une part, défendre farouchement, auprès de la haute administration, l'attribution de sommes additionnelles pour le financement des activités en formation pratique et, d'autre part, en concertation avec la nouvelle direction du Département EEA, de qui relève désormais la formation pratique en enseignement, réviser nos dispositifs de formation tout en préservant leur qualité et leur efficacité. Du côté des stages qui relèvent du

Département des fondements et pratiques en éducation, soit en orientation et en psychoéducation, une problématique similaire se profile du côté du financement. Il nous faudra une fois de plus faire les représentations nécessaires afin que la formule budgétaire actuelle soit modifiée pour faire face aux coûts importants des stages. Il faut que l'administration de l'université comprenne que les exigences des ordres professionnels et celles de la loi 21 augmentent considérablement les coûts dans ces secteurs. L'importance de cette dimension de la formation dans l'ensemble de nos opérations doit être réaffirmée haut et fort sur toutes tribunes. Nos partenaires du milieu scolaire et du secteur public peuvent nous appuyer dans cette démarche et je compte bien les impliquer dans le processus. Il faut absolument que la formation pratique soit financée adéquatement.

### **Gestion responsable et imputabilité**

L'obtention d'un financement suffisant et adéquat pour permettre à la Faculté, non seulement de maintenir le niveau de ses activités, mais aussi d'en assurer le développement sans pour autant comprimer et affaiblir certains secteurs est assurément l'un des défis prioritaires auxquels la Faculté doit faire face dans les années qui viennent. Le financement du secteur universitaire étant ce qu'il est au Québec, je m'engage à faire en sorte que l'enveloppe qui nous est réservée corresponde à des règles de financement équitables, non seulement à travers le campus de l'Université Laval, mais aussi par rapport aux autres facultés d'éducation au Québec.

Dans les conditions actuelles, nous n'avons d'autre choix que de viser l'équilibre budgétaire. Pour ce faire, je compte gérer les finances de la Faculté de façon responsable et informer régulièrement tous les membres du personnel des décisions prises par l'équipe de direction.

### **Conclusion**

Le plan d'action qui précède expose de façon succincte un ensemble de valeurs, de principes et d'engagements qui vont orienter mes décisions. Je tiens à préciser toutefois que je n'ai pas l'intention d'agir en vase clos, je compte énormément sur le travail d'équipe pour rencontrer les défis du prochain mandat. Ce travail d'équipe doit d'abord prendre place au sein même de l'équipe de direction, mais aussi avec les directrices et directeurs de département, avec les directions de programmes, les assemblées et les comités, et, enfin, avec tous les membres du personnel.